



.Trait d'Union

COUPE DE FRANCE CYCLISME FÉMININ

19 AVRIL 2015



Actualités p.4-5
Animations médiathèque,
Ciné Environnement,
Concert...



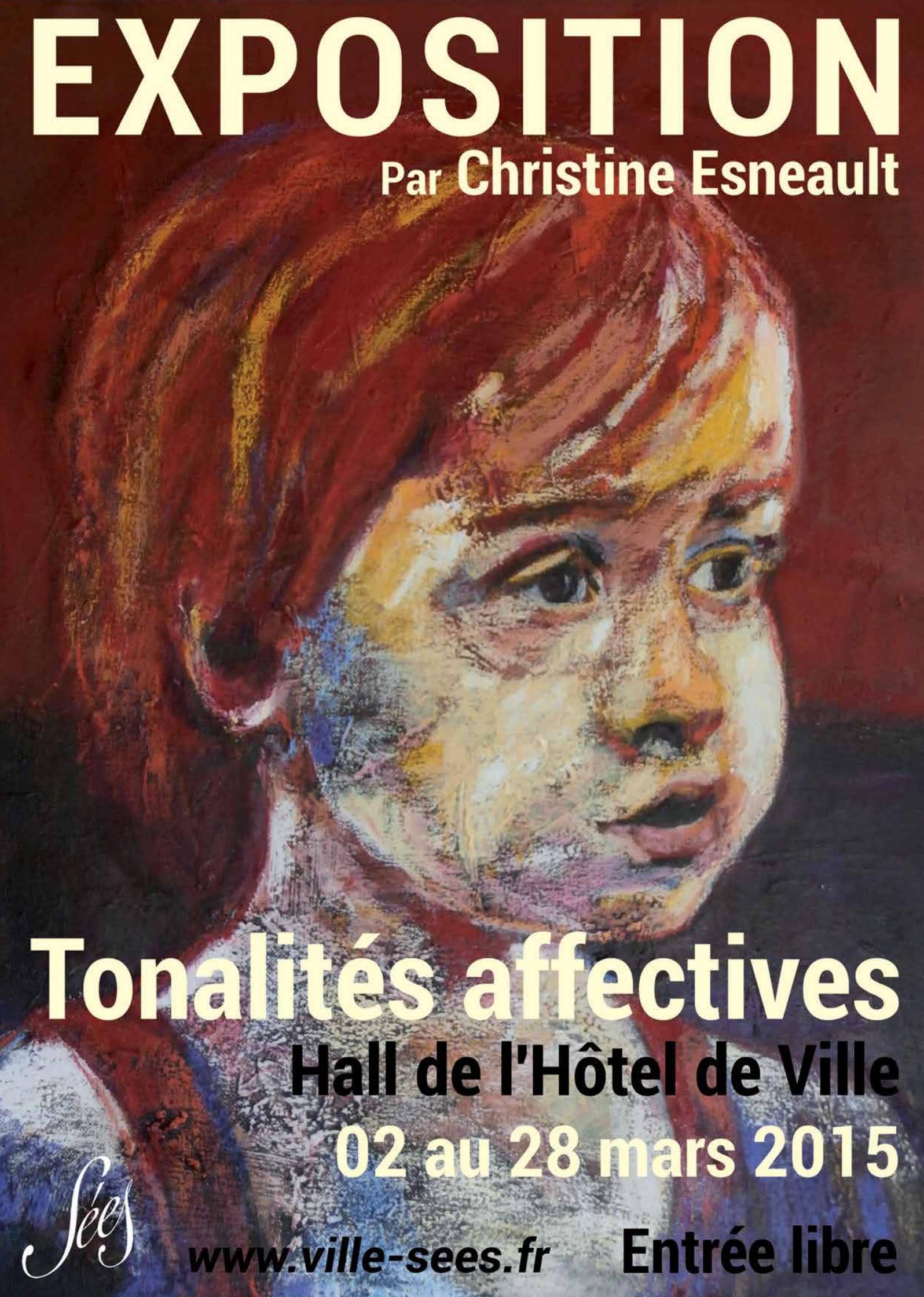
Dossier p.6-9
Service Espaces Verts :
ceux qui embellissent
votre ville !



«Vivre à Sées»
p.10-13

EXPOSITION

Par Christine Esneault



Tonalités affectives

Hall de l'Hôtel de Ville

02 au 28 mars 2015

Sees

www.ville-sees.fr

Entrée libre

p.4 > 5

■ Actualités

« Retour sur... »

Les vœux du maire à la population

Coupe de Normandie du club de karaté

L'inauguration de l'Itep - La Rosace

« Rendez-vous... »

Animations à la médiathèque

Ciné Environnement

Concert de l'école de musique

p.6 > 9

■ Dossier

Service Espaces Verts :

ceux qui embellissent votre ville !

p.10 > 13

■ Vivre à Sées

Vie économique : Entreprise Top Sellerie

Vie sociale : AFRE, une association à votre service

Vie sportive : Coupe de France de cyclisme féminin

Cadre de vie : 22 et 29 mars 2015, élections départementales

p.14

■ Tribunes

p.15

■ Infos pratiques / Etat civil

p.16

■ Agenda

EDITO



Budget et commune nouvelle, un avenir nécessaire

Le budget d'une ville, ce sont des recettes et des dépenses divisées en deux parties : le fonctionnement et l'investissement. Les recettes proviennent des impôts, des dotations d'état et des subventions. Les dépenses, ce sont les coûts du personnel, les frais généraux et le financement des projets.

La ville de Sées participe comme toutes les collectivités territoriales à la contrainte de redressement des comptes publics, décidée par l'Etat. En effet, la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) amputera le budget de la ville de 226.000 € sur la période 2014-2017. Toutes ces réformes se traduiront par une réduction de l'épargne brute. L'objectif pour le gouvernement est clairement de réduire les dépenses de fonctionnement, mais impacte forcément les investissements. Le contexte socio-économique ne permet pas de compenser cette perte de recettes par le relèvement d'autres recettes telle que l'imposition, ce que nous n'envisageons pas, et entrainera de ce fait une chute de l'autofinancement.

La création d'une commune nouvelle semble être une solution pour enrayer la baisse des dotations. En effet cette création permettrait de répondre à la nécessaire mutualisation des moyens, assurer les projets d'investissements et continuer à offrir des services aux populations. Créer une commune nouvelle avec la ville centre permettrait aux communes d'être garanties de percevoir sur la période 2016-2018, les montants de DGF avant le regroupement, tout en bénéficiant d'une bonification de 5 % sur 3 ans, ainsi que la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), prioritairement dirigée vers la commune nouvelle. A partir de 2020, ces regroupements seront rendus obligatoires, et décidés par les services de l'Etat. Dès maintenant nous avons le choix, avant que cela ne nous soit imposé.

A nous de prendre dès aujourd'hui, les décisions utiles avec nos communes voisines, l'avenir de toute notre collectivité en dépend.

Votre maire, Jean-Yves HOUSSEMAINE

■ Mairie de Sées

Place du Général de Gaulle

61500 SÉES

Tél. : 02 33 81 79 70

Fax. : 02 33 28 18 13

E-mail : mairie@sees.fr

Site internet : www.ville-sees.fr



■ Trait d'Union mars-avril 2015

Magazine bimestriel de la Ville de Sées

Directeur de la publication : **J-Y Houssemaine**

Rédactrice : **E. Boutrois**

PAO : **K. Marconnot**

Visuels : **Ville de Sées (sauf mentions)**

Imprimerie : **Copydem - Sées**

Retour sur...



Le 16 janvier se tenaient les vœux à la population. L'occasion de réunir le conseil municipal autour du Maire et de terminer la soirée par un verre de l'amitié avec environ 200 personnes présentes.



Quelques élèves du club de karaté de Sées se sont réunis le 18 janvier dernier pour participer à la coupe de Normandie.
De gauche à droite : F. Chemin (professeur), Y. Briconnet, C. Prunier, N. Fleury, F. Tessier, M. Sallard, L. Mesinard.



Lors du grand jeu d'animation de Noël organisé par le CAAC en décembre dernier, les gagnants se sont vus remettre leurs lots (achetés sur Sées) le 29 janvier en présence de M. le Maire, J-P Sauvaaget et V. Loritte (adjoints).



Un forum de formations destiné aux élèves de 3^{ème} a été organisé par le collège Conté, en collaboration avec la Ville de Sées, le 03 février au centre polyvalent. A cette occasion, 725 élèves du bassin centre Orne se sont déplacés.



Le 04 février, l'ITEP - La Rosace inaugure ses nouveaux locaux au 87, rue Saint-Martin, en présence de J-Y Houssemaine, A. Dubuisson...



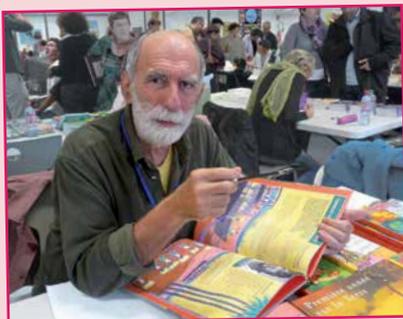
Des jeux pour enfants au lotissement de la Luzerne ont été installés fin février dans un espace sûr et ludique en plein coeur du quartier.
NB : des parcelles sont toujours disponibles.
Renseignements au 02 33 27 95 22 (office notarial de Sées)

Rendez-vous...

■ Partage

Dans le cadre de la commémoration du Centenaire de la Grande Guerre, le lycée Marie-Immaculée réalise, avec les élèves de 1^{ère}, un projet d'inventaire du monument aux morts de la ville destiné à retracer le parcours de certains des soldats. Cette étude est désormais labellisée par l'Académie de Caen. Aussi, si vous possédez des documents (documents militaires, photographies, objets...) susceptibles de les intéresser, vous pouvez contacter l'enseignant référent, M^{me} Finon, au 02 33 27 80 28.

■ Médiathèque : expositions et animations



Le 26 mars prochain, en lien avec le salon du livre d'Essai, la médiathèque accueillera l'illustrateur Zaü pour un atelier créatif autour de l'encre de Chine.

Cette animation gratuite sera ouverte aux jeunes dès 10 ans, à 17 h.30. La réservation est conseillée.

S'il est vrai qu'elles ne sont pas faciles à approcher, cela n'en reste pas moins possible. Il suffit pour cela de se concentrer très fort et de fermer les yeux. Et, c'est magique... les fées font leur apparition ! Exposition à découvrir du 18 mars au 15 avril.

Dans le cadre de sa participation au concours lancé par la M.D.O, «A la manière de Christophe Alline», la médiathèque accueillera du 22 avril au 02 mai l'exposition « Fabrico Voyage » réalisée par l'illustrateur jeunesse. Cette exposition vous invitera à voyager au cœur de ses albums et de ses créations faites de bric et de broc. A découvrir aux horaires d'ouverture.

■ La Fête des plantes s'affiche...

Mêlant arts plastiques et communication, la Ville a une nouvelle fois lancé le concours de création de l'affiche promotionnelle de la Fête des plantes, auprès des collégiens. Les propositions sont attendues pour le 30 mars et seront affichées dans le hall de l'Hôtel de ville. A découvrir lors de votre passage !

Du 13 avril au 16 mai / hôtel de ville / entrée libre

■ 4 jours de Ciné Environnement



Organisé chaque année par les étudiants du lycée agricole de Sées, le festival cinématographique se découpe cette année en quatre jours et quatre thèmes : ruralités (Mar. 25 Mars) ; ville en mutation (Mer. 26) ; l'eau en partage (Jeu. 27) et hommes et territoire (Ven. 28). Plusieurs animations seront également au programme : ciné

filou ; dégustation culinaire etc. La programmation est disponible sur programme papier et sur le site cineenvironnement.wordpress.com

Du 25 au 28 mars / cinéma Le Rex / Payant

■ Tour du monde en 80 minutes

Le titre du concert est un clin d'œil à l'année des sciences par l'intermédiaire du célèbre roman de Jules Verne. Le lien s'arrêtant là, ce programme musical réalisé par différentes classes de l'école de musique regroupera des pièces caractéristiques des différents pays « visités » tels que l'Italie, l'Amérique, le Mexique, Cuba, la Russie, le pays basque espagnol... et bien d'autres encore !

Samedi 28 mars / centre polyvalent / 20 h.30 / libre participation

■ Rencontres Emploi/ Formation/Insertion

Vous êtes demandeur d'emploi ou salarié intérimaire ? En recherche de formations, de solutions de mobilité etc. ? Rendez-vous le 07 avril pour la nouvelle édition du forum, organisé pour vous sur le canton de Sées avec des rencontres, des démonstrations et un job dating (entretiens d'embauche en direct, dans les secteurs recrutant).

Mardi 07 avril / centre polyvalent / de 13 h. à 17 h. / ouvert à tous

■ Recrutement au camping

Comme chaque année, un recrutement de saisonniers aura lieu pour assurer l'ouverture du camping municipal. Les intéressés peuvent faire parvenir un cv et une lettre de motivation à la mairie, à l'attention du Maire, jusqu'au 20 mars 2015.

Service Espaces verts : ceux qui embellissent votre ville !

Le fleurissement de la ville, sa propreté et son entretien constant sont des aspects qui participent au cadre de vie que la Municipalité souhaite voir perdurer. S'il fait bon vivre à Sées, si les touristes aiment s'y arrêter, c'est aussi parce que la ville est agréable. En 2015, des améliorations sont prévues afin de tendre vers un idéal et décrocher la première fleur du label « Villes et villages fleuris ».



Le Service Espaces Verts de la collectivité est l'artisan au quotidien de cet engagement. Aussi, le dossier du Trait d'Union présente cette équipe d'agents, aborde les projets envisagés et vous invite, vous Sagiens, à devenir acteurs de cette réussite.

Une équipe d'agents soudée



Au total, sept agents constituent l'équipe du Service Espaces Verts :

Cinq titulaires : Jean Luc Brière, Jennifer Hole, Bastien Neff, Emmanuel Triboul et Jean Pierre Vignal.

Deux apprentis : Fabien Gilles et Grégory Quenot.

Et deux renforts (environ deux mi-temps) s'ajoutent en période estivale : Jonathan Chérel et Dominique Maudouigt (agent des Services Techniques).

A noter que ces agents du Service Espaces Verts collaborent régulièrement avec ceux des Services Techniques (électricité, maçonnerie, techniciens de scènes, etc.) pour la réalisation, notamment, de décors événementiels...

Le fleurissement, mode d'emploi

Le calendrier du fleurissement d'été se décline, contrairement aux croyances courantes, en deux saisons : l'hiver, pour la préparation et la multiplication des plants et l'été, pour la plantation et l'entretien global.

Ainsi, durant l'hiver les commandes de fleurs ainsi que les plans de plantation sont préparés, l'activité principale est consacrée à la multiplication et, se trouve réalisée, discrètement, dans les locaux municipaux. Elle consiste à effectuer le bouturage de plantes, la réalisation de semis et l'entretien de plants arrivés en micro-mottes. Tout doit être prêt pour le 15 mai, après les Saints de glaces. Les agents des Services Techniques et du Service Espaces Verts préparent par ailleurs les éléments de mobiliers urbains qui accompagneront les massifs de fleurs.

Ensuite, à la belle saison, la création et la préparation de surfaces fleuries mais aussi la plantation de vivaces et d'arbustes peuvent commencer.



Décor d'entrée du Centre polyvalent / Soirée cabaret

Les serres municipales :

Jennifer Hole est comme qui dirait la première utilisatrice des lieux. 600 m² sont utilisables sur un terrain situé près du centre polyvalent. Trois structures sont à disposition : les deux premières sont chauffées pour assurer le développement optimal des plants et maintenir les pièces maîtresses telles que les citronniers, les bananiers, les palmiers, les oreilles d'éléphant, les yuccas, etc.

La dernière serre est tempérée, ce qui permet le stockage des plants et la préparation des suspensions et jardinières.

A terme, l'activité principale de cet agent sera de développer et renouveler les végétaux afin de réduire le coût d'achat de cette matière première.



Entretien sans produit nocif :

Le rectiligne n'est pas forcément beau, le net pas forcément propre. Aussi, dans un souci de respect de l'environnement, les produits phytosanitaires sont exclus et les plantes vivaces, peu demandeuses en eau, sont de plus en plus utilisées. Elles assurent une couverture naturelle des massifs, ralentissent le développement des mauvaises herbes, tout en demandant un entretien moindre.



Le fleurissement en chiffres

9 000 € : coût 2015 de la commande de végétaux (fleurs, arbres, arbustes et petit matériel)

9 000 : nombre de micro-mottes (jeunes plants) achetées

1 000 : nombre de géraniums bouturés par les agents cet hiver

5 800 : mètres linéaires de haie à tailler

6 400 m² de massifs d'arbustes

4 000 € : coût moyen annuel de la commande de mobilier urbain (bac en bois, jardinières...)

600 m² : surface utilisable des serres municipales

1 700 arbres à entretenir

30 hectares où la tonte doit être faite

10 hectares de fauchage

3 terrains de sports

5 engins et 3 véhicules servant à l'entretien des espaces verts de la ville

Les projets 2015

Ainsi, les entrées de ville vont être aménagées avec des plantes vivaces et annuelles et feront un clin d'œil dans la mesure du possible, au thème annuel, les sciences.

Du mobilier urbain fait par les Services Techniques de la ville sera installé sur la place du Général-de-Gaulle, devant la mairie. A nouveau en lien avec le thème des sciences, le choix s'est porté sur des crayons de couleurs. En effet, 2015 fête l'anniversaire de la naissance de Nicolas-Jacques Conté*.

*Voir le Trait d'Union janvier-février p. 12

D'autres idées nouvelles sont également en réflexion suivant la faisabilité et le temps nécessaire à leur réalisation.

Label « Villes et villages fleuris », une distinction tant attendue

Ce label national récompense les villes qui font des efforts dans la quantité et la qualité du fleurissement, dans la valorisation du patrimoine de la ville, dans la propreté des rues et de l'ensemble du territoire, ainsi que dans le domaine du développement durable. La participation des particuliers entre également en jeu (voir paragraphe suivant)

Le but pour 2015 est de décrocher la première fleur de ce label. Pour cela, le service est développé et sa gestion est revalorisée.

Concours des Maisons et immeubles fleuris, la Ville vous incite...

La ville est plus belle et les habitations plus chaleureuses lorsqu'elles sont fleuries. Depuis de nombreuses années, un concours est lancé auprès des particuliers afin de participer à cet effort. Face à la baisse d'inscriptions, la Municipalité rappelle donc qu'il existe et incite les Sagiens à rejoindre le groupe de passionnés.

Les modalités sont les suivantes :

- Inscriptions possibles jusqu'à la fin juin, à l'Office de tourisme
- Passage du jury en juillet-août
- 7 catégories : maison, maison avec balcon, maison avec jardins, appartement, commerce, établissement public et ferme
- Chaque participant reçoit une récompense, à savoir un bon d'achat et des fleurs
- Résultats et prix remis lors de la Fête des arbres, fin octobre

Vous hésitez ? Vous pensez ne pas avoir la main verte ? N'hésitez pas à vous adresser aux agents des Espaces Verts pour recevoir quelques idées et conseils...



30 et 31 mars 2015 : Journées de la propreté

Les 30 et 31 mars, les Services Techniques de la Ville et de la C.d.C des Sources de l'Orne s'associent pour un grand nettoyage de printemps de Sées, du centre-ville vers la périphérie. Cette initiative inédite est née du constat alarmant que des déchets de poussière s'accumulent le long des maisons favorisant la germination des graines, que des saletés, papiers, déchets et déjections canines jonchent les rues et les endroits publics.

Quand un espace est propre, on est davantage tenté à le garder propre, non l'inverse !

La Municipalité demande donc à tous les Sagiens d'être responsables et de bien vouloir nettoyer le trottoir jusqu'au caniveau, se trouvant devant leurs habitations. La bonne volonté de chacun d'entretenir son espace peut aider à ce qu'il reste propre.

La participation des bénévoles sera la bienvenue lors de ces journées.
Renseignements au 02 33 81 79 70

■ Patrick Ollivier, maire-adjoint en charge des quartiers et hameaux, de la sécurité et de l'environnement (fleurissement – propreté)



Pourquoi le fleurissement est-il un enjeu pour les élus ?

Le fleurissement rend la ville agréable à l'œil, donne envie de s'y arrêter. C'est donc primordial pour l'attrait touristique. La couleur est aussi source de gaieté et de bien-être pour les habitants, dans cette ville minérale au riche patrimoine.

« *Le fleurissement rend la ville agréable à l'œil...* »

Les habitants, justement, comment les intégrez-vous à cette philosophie ?

Nous souhaitons vivement les encourager à participer au concours des Maisons fleuries. Bien sûr, c'est un investissement. Mais il faut savoir qu'après la première participation, les candidats reçoivent systématiquement un bon d'achat et des plants de fleurs issus de nos serres. Cela leur permet de réitérer l'opération à moindre coût !

La Journée de la propreté, fin mars, sera également le temps pour tous de nettoyer devant sa maison et de participer à cet effort commun.

Qu'est-ce qui vous a interpellé dans le profil de Bastien Neff, le nouveau responsable de ce service ?

D'abord, le fait qu'il postule ici. Pour faire simple, il était prêt à quitter le sud pour venir dans le nord. C'était un gage de motivation. Il nous a également montré ses créations passées. C'est une personne curieuse, en recherche constante d'innovation... ce qui nous a plu d'emblée.

Face à Face
ESCC & ESCC

Outre le fait que ce soit votre activité, en quoi la réussite du fleurissement est un enjeu ?

Lorsque nous réussissons un aménagement floral, nous participons à la mise en valeur de la ville. Les gens apprécient et parfois nous remercient. Cela met en évidence tant les beautés de cette cité que le savoir-faire et les connaissances des agents.

Vous êtes arrivé à Sées en 2014. Qu'est-ce qui vous a motivé ?

La ville a un fort potentiel paysager, il y a de quoi s'occuper toute l'année. J'ai senti qu'il y avait une réelle demande de la Municipalité. Des moyens sont mis à notre disposition, mais je suis persuadé qu'avec peu on peut faire beaucoup. Ceci m'amène dans la mesure de faisable à détourner des objets, à réutiliser des choses que l'on a en stock... Avec l'équipe, on ne manque pas d'idées !

C'est donc un travail d'équipe ?

Bien sûr, autant avec mes collègues qu'avec les élus ! Nous faisons constamment des propositions, que nous construisons de A à Z. Chacun apporte son expérience et sa pierre à l'édifice. Les élus sont en général réceptifs et nous soutiennent...

■ Bastien Neff,
Responsable du Service Espaces Verts



« *Sans l'ensemble de l'équipe, on ne pourrait pas avancer* »

Vie économique

■ TOP SELLERIE, ...une entreprise au savoir-faire reconnu

Installée dans l'ancienne usine de couture de la ville dont quelques employés sont par ailleurs issus, l'entreprise Top Sellerie œuvre depuis 2001 dans la cité sàgienne. Créée par un entrepreneur passionné, Bruno Landes, elle répond à un marché spécialisé à destination de particuliers tout autant passionnés : les motards.

Son activité réside dans la transformation de selles mais également dans la fabrication de socles pour proposer des produits complets. Ainsi, il est possible de changer complètement sa selle de moto. Elle propose par ailleurs des protèges-réservoir, de la bagagerie ou encore des tabliers pour scooters.



Vente par Internet



La vente de ces produits est réalisée exclusivement aux particuliers via un site internet. Comme Internet n'a pas de frontières, les clients de Top Sellerie résident aux quatre coins du monde : pays de l'Union Européenne, USA, Canada, Australie, Russie etc. A noter que le premier pays à l'export reste l'Allemagne...

l'atelier de fabrication. Cette équipe, au savoir-faire particulier, crée chaque année une douzaine de nouveaux modèles de selles complètes et, répond aux commandes particulières.

Le développement est toujours au cœur des préoccupations du dirigeant, Bruno Landes. Pour lui, cette façon de voir est primordiale afin d'avancer et rebondir face aux nouveaux modèles de motos qui voient le jour régulièrement.

L'entreprise a d'ailleurs été saluée en 2010 pour son travail de qualité sur la selle de la 1200 GS, dans le magazine d'une marque bien connue par les motards.

Contact :

Top Sellerie
1 rue du Cours - Sées
Tél. 02 33 81 71 90
www.topsellerie.com

L'innovation au cœur des préoccupations

Aujourd'hui, 15 salariés sont présents à Sées (et originaires en majorité des environs), dont 10 dans



■ AFRE, une association à votre service



L'AFRE (association famille rurale entraide) est une association créée en 1992. Elle a pour vocation de mettre en relation des personnes sans emploi avec des particuliers, associations, collectivités et/ou entreprises, afin d'effectuer des missions de travail. Elle participe au développement de l'emploi dans le cadre de l'économie sociale et solidaire et, lutte contre le chômage.

L'équipe permanente compte quatre personnes qui interviennent sur différents secteurs : Mortagne-au-Perche (siège de l'association), Longny-au-Perche, Bellême, Rémalard, Sées, Le Mêle-sur-Sarthe, Le Merlerault et une partie de la communauté urbaine d'Alençon.

Les activités proposées sont les suivantes :

Pour les particuliers : ménage ; repassage ; entretien d'espaces verts ; travaux de jardinage ; petit bricolage ; peinture etc.

A noter qu'une déduction fiscale de 50 % pour les emplois familiaux est possible, selon la réglementation en vigueur.

Pour les professionnels, associations et collectivités : entretien de locaux, bureaux et/ou vitrines ; entretien en extérieur (espaces verts, parking...) ; remplacement de personnel lors de congés ou arrêt maladie (manœuvre sur chantier, manutention...).

Activité en chiffres :

En 2014, près de 500 clients différents ont fait appel à ses services. 217 personnes différentes ont eu au moins une mission de travail. Plus de 34 500 heures de travail (soit l'équivalent de 22 temps pleins) ont été effectuées.

Permanence à Sées :

Catherine Leroy vous accueille au C.F.P.A de Sées (Avenue de Tönisvorst) tous les lundis et jeudis de 9 h. à 12 h.30 et 13 h.30 à 16 h.45.

Contact :

Tél. :

02 33 27 93 24 (Sées) /

02 33 83 03 81 (Mortagne)

Mail :

afre.catherineleroy@orange.fr

■ Une fresque pour le réfectoire du pavillon sécurisé de l'hôpital de Sées

Ce projet réalisé à l'initiative de Gérard Leboucher, entre dans le cadre de support de mémoire sur le thème de la campagne normande, et de soutien auprès des résidents du pavillon réservé aux personnes souffrants d'Alzheimer.

Trois artistes peintres, du groupe Peindre à Sées, ont réalisé cette œuvre de 3 mètres de haut sur 7 mètres de long. Commencée en juin, elle a été terminée fin octobre 2014.

Présents lors de l'inauguration : M. Gérard LÉBOUCHER, M. J.Y HOUSSEMAINE maire de Sées, M. Mostéfa MAACHI, directeur de l'hôpital et son directeur adjoint, Madame Léna BELPERCHE.



Vie sportive

■ 1^{re} Manche de la Coupe de France de cyclisme féminin *Venez encourager les minimes et cadettes le 19 avril !*



Le dimanche 19 avril, notre ville sera le théâtre d'un événement sportif national. Plusieurs clubs de cyclisme de la France entière débarqueront à Sées pour participer à la première manche de la Coupe de France féminine de vélo minimes-cadettes.

Le Vélo-club nonantais, un dynamisme à toute épreuve

Depuis quatre ans, ce club s'investit dans l'organisation de courses de niveau régional et interrégional. Après le succès de la Route de l'Ouest Féminine où se sont regroupées quatre régions du grand ouest, il s'est porté candidat pour l'organisation de cette manche nationale.

La Fédération Française de Cyclisme a salué le dynamisme du club ornais et lui a donc confié la mise en place de cette première manche. Les suivantes se tiendront en Rhône-Alpes, Poitou-Charentes et Auvergne, de mai à juillet 2015.

Cette course sera constituée de 5 boucles de 8,8 km passant en centre-ville, en direction du nord de la ville et Aunou-sur-Orne. Le départ officiel se fera devant l'Hôtel de ville avec une présentation des équipes et l'arrivée se tiendra rue Louis Forton où toute une infrastructure sera installée (car podium, arche signalant l'arrivée officielle etc.).



Cyclisme féminin, discipline à découvrir

Cette manifestation a notamment pour but de faire découvrir le cyclisme féminin, qui bénéficie comme dans d'autres sports d'une couverture médiatique bien moindre face au sport masculin. Pour le département ornais, ce sera là une première de recevoir ce type d'évènement.

Prix de la Municipalité

Saluant la forte implication de la Ville de Sées, le club nonantais a choisi d'intituler la Manche « Prix de la Municipalité ».

De nombreux autres partenaires se sont d'ores-et-déjà impliqués : Région Basse-Normandie, Conseil général de l'Orne, commerçants de Sées et des environs...



Evènement ouvert aux plus jeunes

Le souhait de ce club est depuis toujours de former la relève. L'école de cyclisme a vu naître depuis 29 ans de bons sportifs et a été récompensée par de nombreux résultats. L'une des féminines du Vélo-club est une représentante ornaise de la section sport-étude de Flers.

Aussi, ce jour-là, les enfants pourront faire l'ouverture de cette course grâce à l'organisation « d'une Ecole de vélo », dès 9 h.30.

Informations pratiques à destination de tous :

- Ecole de vélo avec un parcours de 1,5 km : dès 9 h.30
- Départ de la course à 13 h.45 place du Général-de-gaulle devant l'Hôtel de ville, avec commentaires en direct via la moto ouvreuse
- Arrivée vers 15 h.30 rue Louis Forton, avec remise de coupes
- Lors de cet évènement, Daniel Leveau dédicacera son livre « l'Ogre Normand »
- A noter que plusieurs rues seront pour l'occasion coupées. N'hésitez pas à demander des informations aux signaleurs qui seront présents pour assurer la sécurité de tous...



■ 22 et 29 mars 2015 :

votez lors des élections départementales

Les élections départementales remplacent les élections cantonales. Elles sont organisées pour élire les conseillers départementaux, appelés auparavant « conseillers généraux ».

Ces conseillers sont élus pour six ans et le conseil est renouvelé en son intégralité lors des élections départementales (le Conseil général était renouvelé par moitié tous les trois ans).

Les élections départementales sont organisées au mode de scrutin binominal. Chaque binôme est obligatoirement composé d'un homme et d'une femme.

Pour être élu au premier tour, un binôme devra recueillir à la fois la **majorité absolue** (soit plus de la moitié des suffrages exprimés) et **25 % des électeurs inscrits du canton**. Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour est organisé.

Au second tour, sont autorisés à se présenter les binômes ayant obtenu au moins 12,5 % des voix des électeurs inscrits du canton. Cependant, comme cette seconde condition est sévère, notamment en raison de l'**abstention** (non-participation des électeurs au scrutin) souvent élevée, le code électoral autorise le binôme qui a recueilli le plus de suffrages à se maintenir, après le binôme remplissant les deux conditions. Si les deux binômes ne remplissent pas les conditions, ils sont maintenus.

Au second tour, la majorité relative (le plus grand nombre de voix) suffit pour être élu.

ATTENTION - Le Canton de Sées a été agrandi

Avant la loi de 2013, le canton de Sées comportait 13 communes et comptait environ 7 800 habitants : Aunou-sur Orne, Belfonds, Le Bouillon, Chailloué, La Chapelle-près-Sées, La Ferrière-Béchet, Macé, Neauphe-sous-Essai, Neuville-près-Sées, Saint-Gervais-du-Perron, Saint-Hilaire-la-Gérard, Sées et Tanville.

Aujourd'hui, le canton représente 24 communes et compte environ 11 000 habitants. Les 11 communes supplémentaires sont les suivantes : Almenêches, La Bellière, Boissei-la-Lande, Boitron, Le Cercueil, Le Château-d'Almenêches, Francheville, Marmouillé, Médavy, Montmerrei et Mortrée.

Ces 24 communes représentent 8 000 électeurs.



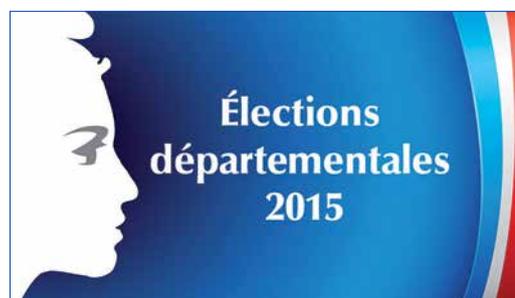
La Commune de Sées est le chef-lieu du canton, elle mettra donc en œuvre des moyens humains et matériels pour l'envoi de la propagande électorale à chaque électeur des communes, en association avec l'ensemble des mairies du canton.

De plus, lors du scrutin, elle regroupera tous les suffrages de chacune des communes du canton pour donner les résultats du canton.

Informations pratiques :

Les élections se dérouleront les dimanche 22 et 29 mars 2015, de 8 h. à 18 h.

Les résultats du canton seront dévoilés au foyer municipal de Sées.



■ Bon à savoir :

Des parcelles restent disponibles dans les Jardins ouvriers situés près de la zone humide.

Renseignements auprès de :

M. Brière (président) 02 33 27 84 06

M. Vétillard (secrétaire) 02 33 28 71 56

■ Tribune de l'opposition

Bonjour à tous les Sagiens !

Avec beaucoup de retard, permettez nous de souhaiter, à chacun d'entre vous, le meilleur pour cette année 2015. Et avec un peu d'avance, de Joyeuses Pâques, car lorsque le bulletin suivant paraîtra, dans 2 mois, cette fête sera passée !

Nous souhaitons aborder avec vous un problème un peu oublié dans l'actualité récente : celui de l'emploi. La création d'emplois est certes chose difficile dans la conjoncture économique actuelle...

Cependant...

Le dernier bulletin municipal nous apprenait que parmi les « projets avortés » du Parc d'activités du Pays de Sées, figurait celui de l'implantation d'AGRIAL qui « n'allait offrir que peu d'emplois proportionnellement à la surface demandée ». En effet, la plate-forme aurait occupé 15 hectares, soit le quart des 60 ha de la zone d'activités de Sées.

Et, quelle ne fut pas notre surprise de voir figurer, dans L'Orne Magazine de janvier 2015, distribué quelques jours après, à la rubrique ENTREPRISES : AGRIAL à Sarceaux ; c'est 100 salariés dont 70 emplois créés !!

Ne valait-il pas mieux, pour Sées, une entreprise occupant 15 ha avec 100 salariés que 15 ha vides qui ne rapportent rien et même coûtent et coûteront de l'argent à la collectivité ?

Vraiment, quel dommage pour notre ville, d'avoir laissé passer ce train...

Un de plus...

Car nous ne nous remettons pas du choix de la municipalité de laisser vendre le bâtiment de la Gare SNCF à un particulier. Nous n'avons jamais pu en débattre en conseil municipal et cela n'est pas acceptable.

Quand la nouvelle nous a été annoncée au Conseil Municipal du 10/12/2014, la décision était déjà prise et le Maire avait laissé faire.

Nous pensons qu'un tel bâtiment devait rester PUBLIC et aurait pu remplir des fonctions multiples : billetterie SNCF, Trésor Public, Pôle Emploi, salles multimédias...

Ces solutions, certes plus audacieuses, existaient mais n'ont pas été étudiées.

Une fois de plus...

**Les élus de la liste
« Construisons un autre avenir »**

■ Tribune de la majorité

Hommage à Bernard Chédeville,

Nous voulons rendre hommage à la mémoire de Bernard CHEDEVILLE, un homme très impliqué dans la vie Sagiennaise.

L'ancien instituteur qu'il était devient professeur au collège Nicolas Jacques Conté de Sées de 1960 à 1991.

Bernard Chédeville fut élu sur la liste d'André Dubuisson en 1977 réélu en 1983 et 1989.

Il occupa la fonction d'adjoint au maire pendant ces deux derniers mandats.

Il a tenu en outre une place non négligeable au sein des associations de la ville : le tennis club dont il fut le trésorier ; travail et partage dont il fut le président ainsi qu'au sein des aînés ruraux du club de l'amitié de Sées qu'il présida également de 2000 à 2011.

Pendant ces très nombreuses années Bernard CHEDEVILLE s'est toujours impliqué sans relâche avec dévouement au service de la ville et des sagiens.

Nous ne l'oublierons pas.

Gare et impôts,

Lors du dernier conseil municipal le sujet de la Gare de Sées a été abordé.

Nous tenons à vous préciser les circonstances qui font que nous n'avons pas fait le choix d'acquérir ce bâtiment.

Tout d'abord nous avons été informés de la vente de la gare alors que les négociations avec les acquéreurs étaient déjà bien engagées depuis quelques mois.

Il nous aurait fallu préempter avec toutes les implications financières que cela impliquait. Effectivement un tel bâtiment nécessite des travaux de remise en état et aux normes très importants.

Nous avons déjà fait le choix de restaurer les HALLES et de terminer également les travaux de l'ancien collège.

Il n'était pas concevable d'engager les finances de la collectivité dans un tel projet, au moment où la baisse des dotations de l'état impacte fortement le budget de notre Ville.

Notre choix étant de ne pas augmenter les impôts dans ce contexte socio-économique très difficile pour tous.

Les élus de la majorité



Pratique

Permanences en mairie :

- CPAM : sur RDV, appelez le 3646.
- Mission locale : le mardi après-midi et le jeudi matin.
- ADMR : le lundi, de 14 h. à 17 h.
- Mouvement Vie Libre : le 1^{er} vendredi du mois, à 20 h.30.
- Distribution alimentaire : tous les lundis et un jeudi sur deux, de 14 h. à 16 h.

Recensement militaire :

Les jeunes nés en mars 1999 doivent se faire recenser à la Mairie avant le 31 mars 2015 et après leur date d'anniversaire, munis du livret de famille des parents. Ceux nés en avril 1999 doivent venir avant le 30 avril 2015.

Ouverture du parc d'Argentré :

D'octobre à avril : 8 h. - 18 h.

Ouverture commerce :

C'Motoculture - Etienne Meunier
Zone industrielle - Rue Auguste Mottin 61500 Sées
Ouvert de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.30
Tél : 02 33 29 87 89 / 06 59 65 80 44
E-mail : c-motoculture@orange.fr

Pharmacies de garde :

Du samedi 19 h. au lundi 9 h.

Mars

07-08 : Beague (Gacé) 02 33 35 60 12
14-15 : Gloria (Moulins-la-Marche) 02 33 34 54 11
21-22 : Morruzzi (Ste Gauburge) 02 33 34 04 18
28-29 : Vast (Gacé) 02 33 35 52 16

Avril

04-05 : Granzotto (Le Merlerault) 02 33 35 42 86
06 : Morruzzi (Ste Gauburge) 02 33 34 04 18
11-12 : Leliepault (Sées) 02 33 27 80 54
18-19 : Khin (Courtoimer) 02 33 28 40 55
25-26 : Potdevin (Nonant le Pin) 02 33 39 94 10

Mai

01 : Vast (Gacé) 02 33 35 52 16
02-03 : République (Sées) 02 33 27 80 59

Changement d'adresse

A partir du 1^{er} mars 2015,
M^{me} Hervieu Catherine, infirmière, sera au :
30 bis rue du Général Leclerc.

Objets trouvés :

- une paire de lunettes de vue,
 - une doudoune noire.
- S'adresser à la Police municipale au 02 33 81 79 79.



État civil

Naissances

10/01 : Arthur Cormier.
18/01 : Adèle Mauger.
23/01 : Alexandre Darcange.
06/02 : Samuel Ibrahim.

Décès

22/12 : Denise Bérance née Guilmeau, 92 ans.
26/12 : Claude Soursas, 83 ans.
29/12 : Rachele Vaugeois née Clérembaut, 101 ans.
30/12 : Odette Baguelin née Jamet, 92 ans.
30/12 : Agnès Lerdu née Coquelin, 49 ans.
01/01 : Jean Benoist, 86 ans.
02/01 : Renée Drouère née Bourdin, 92 ans.
12/01 : Bernard Martin, 84 ans.
12/01 : Renée Cornélis née Chambault, 95 ans.
14/01 : Pierre Brière, 79 ans.

17/01 : Jeannine Quentin née Morel, 92 ans.
20/01 : Marcel Maillard, 58 ans.
23/01 : Lucrèce Delebecque née Dhaese, 85 ans.
24/01 : Gabriel Leclerc, 101 ans.
28/01 : Suzanne Leblanc née Croisé, 99 ans.
28/01 : Christian Richard, 69 ans.
28/01 : Marie Pavard née Taupin, 75 ans.
02/02 : Maurice Levesque, 91 ans.
03/02 : Serge Brière, 70 ans.
04/02 : Madeleine Boulay née Germond, 89 ans.
05/02 : Anne Besnouin née Fillon, 87 ans.
06/02 : Gisèle Coustou née Sackx, 91 ans.
11/02 : Marie Lefebvre née Prével, 94 ans.
14/02 : Agnès Hamelin, 49 ans.
15/02 : Marie-Françoise Olivier née Guérin, 93 ans.
15/02 : Bernard Chedeville, 84 ans.

AGENDA

Mars

Tous les samedis

VENTE ET DÉPÔT DE VÊTEMENTS D'OCCASION,

avec l'Association familiale, au 26 rue Conté, de 9 h.30 à 12 h.30. Un conteneur de dépôt est également présent Cour Mazeline.

02 au 28 mars

EXPOSITION des œuvres de Christine Esneault, dans le hall de l'Hôtel de ville.

Dim. 08 mars

LOTO avec l'ass. des parents d'élèves de l'école Saint-Pierre/Marie-Immaculée, 14 h.30, centre polyvalent.

Ven. 13 mars

RENCONTRE autour du 7^e art, 13 h. à 15 h., au cinéma Rex.

PRÉPARATION À LA DICTÉE avec Générations Mouvement – les aînés ruraux, à 14 h., salle de réunion de la mairie.

PORTES-OUVERTES

au Primaire de Marie Immaculée de 17 h. à 19 h. et, au collège de 17 h.15 à 19 h.

Sam. 14 mars

PORTES-OUVERTES :

- Collège N-J Conté, de 9 h. à 12 h.30.
- au lycée agricole et à la ferme, au centre équestre, au C.F.A et au C.F.P.P.A, de 9 h.30 à 17 h.

- à la Maternelle et au Collège Marie Immaculée de 10 h. à 12 h.30 et au Lycée de 10 h. à 15 h.30.

DÉMONSTRATION

de taille d'arbres avec l'Ass. Sées Végétal Floral, rdv à 14 h. sur le parking du Cours des fontaines.

Mar. 17 mars

THÉ DANSANT avec Générations Mouvement – les aînés ruraux, à 14 h., centre polyvalent.

PROJECTION du film « Cendrillon » avec participation de 15 € pour la recherche sur les maladies du cerveau, avec le Rotary club de Sées-Gacé, à 20 h., cinéma Rex.

Jeu. 19 mars

CÉRÉMONIE commémorant le cessez-le-feu en Algérie, à 11 h.30 avenue de Tönisvorst puis au monument aux morts.

24 mars au 02 avril

EXPOSITION de dessins dans le cadre d'un concours lancé par le Ciné Environnement, à l'Office de tourisme.

Ven. 27 mars

A.G. du comité de jumelage Sées/Tönisvorst, 20 h.30, salle de réunion de la mairie.

Sam. 28 mars

CONCOURS de belote et coinchée organisé par le Club de l'amitié, 13 h.30, centre polyvalent.
Renseignements au 02 33 81 94 60

Lun. 30 mars

1/2 FINALE DE TAROT, par Générations Mouvement – les aînés ruraux et le Club de l'amitié, 14 h., salle de tarot du centre polyvalent.

Inscriptions au 02 33 28 46 24

Date du prochain dépôt des informations à envoyer à E. Boutrois à elodie.boutrois@sees.fr ou au 06 46 46 48 12 : 15 avril 2015

Avril

Ven. 03 avril

MARCHÉ des Producteurs de pays, organisé par les étudiants du lycée agricole de 16 h. à 19 h.30, sur la ferme. Avec animations.

Ven. 10 avril

PRÉPARATION À LA DICTÉE avec Générations Mouvement – les aînés ruraux, à 14 h., salle de réunion de la mairie.

Sam. 11 avril

6^e RENCONTRE ÉPISCOPALE organisée par Générations Mouvement – les aînés ruraux, avec le CTA d'Alençon. Rendez-vous à 9 h. devant le Relais des Cordeliers.

Ven. 17 avril

ELECTION MISS

ORNE (défilé et show des Cherries) à 20 h.45, centre polyvalent, 12 € (point de vente à venir).
Renseignements au 02 41 76 48 21

Lun. 20 avril

CONCOURS de pétanque en doublette formée, avec Générations Mouvement – les aînés ruraux, 13 h.30, stade Sarraute. Inscription sur place.

Ven. 24 avril

CONFÉRENCE « Les Normands à la conquête de la Sicile » avec l'ACAS de Sées, à 20 h.30, foyer municipal.

Sam. 25 avril

CONCOURS de belote et coinchée organisé par le Club de l'amitié, 13 h.30, centre polyvalent.
Renseignements au 02 33 81 94 60

Mar. 28 avril

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de Générations Mouvement – les aînés ruraux, 10 h., centre polyvalent.

Mar. 05 mai

THÉ DANSANT avec Générations Mouvement – les aînés ruraux, à 14 h., centre polyvalent.

Ven. 08 mai

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE.